

La proviseure accusée de détournements

Elle pourrait être sanctionnée par la ministre

● Nouveau rebondissement dans la saga de l'athénée royal d'Evere. C'est au tour de la proviseure d'être visée par de lourdes accusations, à savoir des détournements de fonds ainsi qu'un enrichissement personnel. Une audition disciplinaire a eu lieu et une sanction devrait suivre dans les prochains jours.

Nouvelle affaire au sein de l'athénée royal d'Evere. Cette fois, elle concerne la proviseure de l'établissement. Selon nos sources, des accusations d'enrichissement personnel et de détournements de fonds visent directement Françoise Genette.

Une enquête avait été menée par les vérificateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à tous les niveaux, à l'athénée royal d'Evere après que le préfet Freddy Istiry ait été accusé d'avoir détourné du matériel et des services (voir détails ci-contre).

De nombreux manquements dans le chef de la proviseure ont été signalés. L'administration reproche notamment à Françoise Genette d'être intervenue en faveur de l'enfant d'une connais-

sance afin que ce dernier obtienne un poste au sein de l'athénée.

Plusieurs documents démontreraient que la proviseure a cherché à s'enrichir personnellement, en ne remboursant pas par exemple ses repas payés par l'établissement scolaire. On parlerait d'un millier d'euros.

Plus grave encore. La proviseure aurait scindé en trois, avec l'ancien préfet Freddy Istiry, le marché public pour l'achat de matériel de bureau placé dans le bu-

ELLE AURAIT AUSSI CHERCHÉ À S'ENRICHIR PERSONNELLEMENT

reau de la direction. Il aurait coûté plus de 15.000 euros.

Autre fait reproché, celui d'avoir établi un contrat à l'un des employés de l'athénée ne correspondant pas à ses réelles fonctions. Nous avons tenté de contacter Madame Genette, mais celle-ci est restée injoignable.

Dans une question parlementaire posée au cours de la séance du 20 octobre, le cas de la proviseure a été mis sur la table par le député MR Gilles Mouyard. Celui-ci interpellait la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (cdH), sur le fait que son choix ne se soit pas porté sur Françoise Genette pour assurer la fonction de préfet, poste vacant puisque Freddy Istiry avait été écarté. « *Monsieur Mouyard, je vous ai déjà répondu sur ce point. Cette personne faisait aussi l'objet d'une enquête disciplinaire !* », fut la réponse de la ministre, tout en ajoutant que des propositions de sanctions ont été faites. En effet, tous les manquements cités précédemment sont graves et pourraient se solder par une suspension disciplinaire voire une révocation pure et simple. Le cabinet de la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet, nous a confirmé qu'une audition disciplinaire avec la proviseure de l'athénée royale d'Evere, Françoise Genette a eu lieu mais qu'aucune sanction n'a encore été décidée à ce jour. ■

A.D.O.

PRÉCÉDENT

Un préfet écarté, un autre sur la liste cdH à Schaerbeek

En janvier 2015, le préfet de l'athénée royal d'Evere Freddy Istiry était écarté. Des membres du personnel l'avaient dénoncé pour des faits de détournements de matériel et de services, et pour avoir fait travailler du personnel à des fins privées. La Communauté française avait alors porté plainte.

Un employé de l'athénée avait dû travailler au domicile privé de l'ancien préfet, et avait transporté des

meubles pour un de ses proches avec des collègues. Il aurait également effectué des travaux à l'école, puis chez Freddy Istiry gratuitement. Des surplus de matériaux avaient disparu, des machines achetées au nom de l'école ont été utilisées à des fins privées, tout comme la camionnette de l'école.

Deux mois plus tard, c'est Hamza Boukhari qui est nommé pour le remplacer. En réalité, le nouveau

préfet de l'établissement scolaire n'est autre que le chef d'atelier qui était sur la liste cdH à Schaerbeek. Un élément qui, pour certains, était loin d'être anodin puisque la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, est de la même formation politique.

L'homme aurait tout de même terminé l'année scolaire. Et une nouvelle préfète aurait été désignée en ce début d'année. ■